



Les Pierres du Développement

Développement des capacités des institutions minières et du secteur privé à petite échelle actifs dans le domaine des minéraux à faible valeur dans les pays du Groupe Afrique, Caraïbe et Pacifique

Rapport de l'Atelier de Lancement
Bruxelles,
15-16 juillet 2015



Empowered lives.
Resilient nations.

Programme ACP-UE en Faveur des Minéraux du Développement. Mise en œuvre en partenariat avec le PNUD

www.developmentminerals.org

Les Pierres du Développement

Développement des
capacités des institutions
minières et du secteur
privé à petite échelle actifs
dans le domaine des
minéraux à faible valeur
dans les pays du Groupe
Afrique, Caraïbe et
Pacifique

Rapport de l'Atelier
de Lancement
Bruxelles,
15-16 juillet 2015



Empowered lives.
Resilient nations.

Programme ACP-UE en Faveur des Minéraux
du Développement. Mise en œuvre en
partenariat avec le PNUD

www.developmentminerals.org

Copyright © 2015

Par le Programme de Développement des Nations Unies

Bureau de Représentation du PNUD Bruxelles

14, rue Montoyer

1000 Bruxelles, Belgique

Tél : +32 2 505 4620

www.developmentminerals.org

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit ; reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre ; sans l'autorisation préalable.

Auteur principal : Gavin Hilson

Éditeur : Daniel Franks

Responsables de publication : Daniel Franks, Lacina Pakoun, Caroline Ngonze

Conception de couverture : Ana Beatriz Dominguez Organero

Cette étude est publiée dans le cadre de la série de publications : *Minéraux du Développement en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique*

A propos du Programme ACP-UE en Faveur des Minéraux du Développement : Le Programme ACP-UE en Faveur des Minéraux du Développement est une initiative du Groupe des Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), coordonné par le Secrétariat ACP, financé par la Commission européenne et le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) et mis en œuvre par le PNUD. Ce programme de renforcement de capacités d'un montant global de 13,1 million d'Euros qui vise à améliorer le profil et la gestion du secteur des Minéraux du Développement en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique. Le secteur comprend l'exploitation des minéraux industriels, matériaux de construction, pierres de taille, et pierres semi-précieuses.

1. Contexte général

À la différence du secteur des minéraux et des hydrocarbures commercialisables à grande échelle, le secteur des minéraux et des matériaux de faible valeur (MMFV) est plus étroitement lié à l'économie locale. Il a le potentiel de créer plus d'emplois à l'échelle locale, et peut donc avoir un impact plus important sur la réduction de la pauvreté. Le secteur des MMFV couvre l'extraction des matériaux de construction, des pierres de taille, des minéraux industriels, des métaux à faible teneur et des pierres semi-précieuses.

Malgré son potentiel de génération de revenus, le secteur des MMFV est rarement exploité ou sous-exploité. Cette situation est en partie attribuable à l'instabilité du cadre juridique et réglementaire dans lequel le secteur se développe, ainsi qu'à la disponibilité et à l'accessibilité de données géologiques, ce qui accroît les risques de prospections infructueuses et décourage les investissements dans le secteur. De plus, les petites et moyennes entreprises actives dans le secteur des MMFV sont souvent confrontées au manque de technologies modernes, de savoir-faire et de financements nécessaires pour accroître la productivité de leurs opérations. En outre, l'exploitation minière à faible valeur peut avoir de graves impacts sociaux et environnementaux, avec de lourdes conséquences sur la santé et la sécurité des ouvriers du secteur et des communautés environnantes.

L'initiative « Développement des capacités des institutions minières et du secteur privé de petite échelle actif dans le domaine des minéraux de faible valeur au sein du Groupe des pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) » vise à soutenir la mise en œuvre du Cadre d'action de l'ACP relatif au développement du secteur des ressources minérales, approuvé par le Comité des ambassadeurs de l'ACP en 2011. Cette initiative du groupe ACP, dotée d'un budget de 13,1 millions d'Euros et coordonnée par le Secrétariat de l'ACP, est financée par la Commission européenne et le PNUD, et mise en œuvre par le PNUD.

L'initiative apportera un appui au renforcement des capacités des petites entreprises du secteur privé, des organisations professionnelles, des institutions publiques et organisations de la société civile actives dans le secteur. L'initiative contribuera à promouvoir l'échange de connaissances aux fins d'accroître la productivité du secteur, de mieux gérer les exploitations minières, de respecter les normes environnementales et sanitaires nationales et internationales, et de prévenir les conflits à travers le développement de relations harmonieuses avec les communautés locales.

L'**Atelier de lancement** visait à informer les parties prenantes des objectifs, des activités et des résultats attendus de l'initiative. Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient les suivants :

- Identifier les approches de développement des capacités les plus appropriées, les outils et les institutions et les partenaires potentielles pour chacun des domaines identifiés dans le cadre de l'initiative

- Passer en revue les expériences d'initiatives similaires visant le développement du secteur des MMFV dans les pays ACP ou ailleurs
- Identifier les domaines de partage de connaissances et de collaboration inter pays, ainsi que les mécanismes appropriés
- Définir les partenariats et les collaborations institutionnels, notamment avec les organisations régionales
- Collecter des informations relatives au secteur de l'exploitation des MMFV à petite échelle dans les pays ACP
- Présenter le concept, la conception et le processus opérationnel de l'initiative
- Présenter le rapport provisoire sur l'exploitation des minéraux à faible valeur dans les pays ACP et recueillir des commentaires et suggestions supplémentaires pour finaliser l'étude

L'atelier de lancement a mobilisé plus de 70 participants venant notamment de 21 pays ACP, des organisations internationales, des partenaires bilatéraux, des organisations des professionnels du secteur, de petites entreprises minières, des chambres des mines, des institutions régionales et spécialisées, ainsi que des organisations de la société civile actives dans le secteur des MMFV.

2. Principaux résultats des discussions

Séance 1 – Introduction et présentation du programme

Cette séance visait à présenter le programme aux participants, à leur donner un aperçu de ses objectifs, de ses activités et des résultats attendus. La présentation du programme avait pour objectif de susciter un débat ouvert en vue de recueillir les commentaires et les contributions des divers groupes de d'intervenants représentés.

Principales caractéristiques du programme :

- Le programme est une initiative du groupe des pays **de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)**, coordonnée par le Secrétariat de l'ACP, financé par la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et mis en œuvre par le PNUD
- **Équipe de mise en œuvre du programme basée à Bruxelles et à Addis-Abeba :**
 - Daniel Franks - Directeur du Programme (**Bruxelles**; daniel.franks@undp.org)
 - Lacina Pakoun - Spécialiste Technique (**Addis-Abeba**; lacina.pakoun@undp.org)

- Caroline Ngonze – Spécialiste du Programme (**Bruxelles**; caroline.ngonze@undp.org)
- Asan Amza – Spécialiste des opérations (**Bruxelles**; asan.amza@undp.org)
- **Objectifs du programme :**
 - Améliorer les perspectives d'emploi et les sources de revenus, y compris pour les femmes
 - Améliorer le cadre politique et réglementaire
 - Minimiser les impacts sur l'environnement et les communautés
 - Aborder la question des droits des communautés, et éviter des conflits
 - Garantir des conditions de travail décent
 - Faciliter la coopération sud-sud et l'apprentissage transnational
- **Thèmes du programme :**
 - gestion des mines et des carrières;
 - environnement, santé et sécurité;
 - compétences entrepreneuriales;
 - études de marché et promotion des investissements;
 - données géologiques et cartes;
 - relations communautaires et gestion des conflits.
- **Minéraux concernés :**
 - Matériaux de construction (gravier, sable, argile, calcaire, etc.)
 - Pierres de taille (marbre, granite, ardoise, grès, etc.)
 - Les minéraux industriels (gypse, potasse, sel, bauxite, graphite)
 - Les métaux à faible teneur et les pierres semi-précieuses et précieuses¹
- **Participants :**
 - Les acteurs publics (organismes gouvernementaux, autorités locales, organisations régionales, etc.)

¹ Les pierres précieuses seront considérées exclusivement dans les pays pilotes où les minéraux à faibles valeurs sont d'un faible potentiel

- Les acteurs privés (petites exploitations ou entreprises minières, intermédiaires, fournisseurs de services de transport et logistique, entreprises de construction, etc.)
- Les acteurs du développement (associations minières et extractives, chambres des mines, centres de formation, universités, sociétés-conseils)
- Les organisations de la société civile (communautés, organisations de défense des droits des peuples autochtones, les organisations de défense des droits, les peuples autochtones)
- **Activités :**

Au niveau régional (des participants venus de 40 pays ACP)

- Formation (plateforme de connaissance, plans de retour au travail)
- Visites sur le terrain
- Production de connaissance (études, recherches)
- Atelier de clôture du projet

Au niveau pays (Choisir six pays cibles)

- Formation et renforcement des capacités (formation des formateurs; plans de retour au travail)
- Octroi de petites subventions et établissement de partenariats pour améliorer les chaînes de valeur du secteur des MMFV;
- Études, feuilles de route pour l'évaluation et le développement des capacités dans le secteur;
- Établissement de partenariats public-privé pour le renforcement des chaînes de valeur des MMFV;
- Production de cartes et de bases de données relatives aux minéraux de faible valeur;
- Renforcement de la réglementation sur les questions environnementale, sanitaire et sécuritaire;
- Organisation des activités d'engagement communautaire et résolution de conflits; et
- Organisation de foires technologiques et d'événements de réseautage.

Les participants à l'atelier de lancement ont vivement salué l'initiative, et l'ont considérée comme étant très opportune et importante pour appuyer un secteur qui n'a pas souvent bénéficié d'une attention adéquate dans l'agenda international, bien que jouant un rôle capital dans les économies locales et nationales des pays ACP.

De nombreuses questions importantes ont été soulevées au cours des discussions en séance plénière. Elles portaient essentiellement sur deux dimensions, à savoir : 1) les dispositions et le fonctionnement du programme, et 2) la portée du programme.

1. Dispositions et fonctionnement du programme :

Il est important de veiller à ce que le **Programme soit aligné sur les activités d'autres institutions**, à l'instar des organisations régionales (pour les interventions à l'échelle régionale), et des universités (pour l'exécution des programmes de formation). L'équipe de mise en œuvre du programme du PNUD a confirmé que l'initiative doit compléter et renforcer les stratégies en cours, telles que la Vision minière Africaine. Le programme mise sur des partenariats pour mener certaines de ses activités et, à cet effet, il s'appuiera sur les partenariats existants du PNUD dans les régions et les pays.

Un appel a été lancé en vue **tirer parti des expériences antérieures et des connaissances existantes**. Les participants se sont rappelés, entre autres, du Réseau africain des minéraux industriels² du Centre des minerais de l'Afrique australe et de l'Est (SEAMIC), des activités du Centre de développement des entreprises relatives aux pierres de taille, et des travaux relatifs aux minéraux industriels du cinquième Symposium annuel africain sur l'investissement minier, tenu à Marrakech en 1998.

Les participants ont souligné la nécessité d'aligner les activités du projet sur les **programmes en cours et ultérieurs sur l'exploitation minière au niveau national**. Ce lien essentiel s'étendra à d'autres programmes au niveau régional, ainsi qu'aux **politiques et réglementations nationales**.

Un appel a été lancé pour une **participation accrue des organisations de la société civile** à la mise en œuvre du programme, dans la mesure où elles constituent l'un des principaux intervenants du secteur au niveau des pays.

Il a été souligné que le programme doit comporter une **solide composante de recherche** pour l'élaboration de son contenu, la réalisation d'études de base et la revue des expériences antérieures au niveau national, et utiliser une **plateforme en ligne** pour l'apprentissage Sud-Sud.

Les participants ont soulevé des questions quant au processus de sélection des **six pays devant bénéficier d'une action approfondie au niveau national**. L'équipe de mise en œuvre du programme a indiqué que la sélection se fera sur la base de l'équilibre géographique, soit un pays pour chacune des six régions ACP (Afrique de l'Ouest, **Afrique de l'Est**, Afrique australe, **Afrique centrale**, Caraïbes et **Pacifique**). Dans chacune des régions, les pays seront sélectionnés en fonction des manifestations d'intérêt, et la priorité sera accordée aux pays

² Le SEAMIC est devenu African Minerals and Geosciences Centre (AMGC)

faisant preuve de volonté, de motivation et d'engagement politique pour exploiter le potentiel des MMFV, et capables de démontrer qu'ils tireront parti des activités du secteur. La sélection se fera au cours du 3^e trimestre 2015.

2. Portée du programme :

Il a été demandé des clarifications quant à la définition du concept **minéraux et matériaux de faible valeur**. L'équipe de mise en œuvre du programme a précisé que l'appellation minéraux « *faible valeur* » est un concept de la géologie économique et fait référence à la valeur des minéraux par rapport à leur poids. Les participants à l'atelier ont signalé le fait que les concepts « minéraux et matériaux de faible valeur » et « exploitation minière et artisanale et à petite échelle (EMAPE) » ont une connotation négative, ont notamment mis en garde contre l'utilisation de ces concepts pour décrire le programme. Il était largement répandu que le concept « faible valeur » signifie que ces produits ne sont pas importants pour le développement, ce qui est plutôt le contraire, quand on sait que le sous-secteur des pierres par exemple fournit des matériaux essentiels aux industries nationales. Les représentants du Togo, du Cameroun et de la Commission de l'Union africaine ont notamment exprimé leurs préoccupations sur cette question et ont exhorté l'équipe du programme à adopter un terme différent pour décrire le programme. Le représentant du Centre africain de développement minier a fait valoir le fait que le terme « faible valeur » pourrait être associé à une perspective colonialiste qui accorde une priorité indue aux soi-disant minéraux de grande valeur exportés pour satisfaire la demande des pays développés, au détriment des minéraux et des matériaux importants pour le développement local et national. M. Antonio Pedro, promoteur de la Vision minière pour l'Afrique, a proposé d'adopter un nom pour le programme qui s'éloigne du concept de 'faible valeur'. Les participants se sont montrés favorables à cette proposition. Ce nom devrait clairement distinguer le programme du secteur des métaux, dominé par l'exploitation minière à grande échelle.

En outre, les participants ont souligné l'impérieuse nécessité de **légaliser le secteur des MMFV**. Il est important de mettre en place un cadre juridique et réglementaire propice, étant donné que le secteur touche, entre autres, aux questions telles que l'accès aux terres et l'occupation foncière, les concessions, les conditions de travail, qui sont des sources potentielles de conflit et de dégradation de l'environnement. Les avantages économiques de l'extraction des minéraux et matériaux dits à faible valeur (en amont et en aval) doivent également être mis en évidence, tout comme les aspects intersectoriels et les liens avec d'autres industries, le commerce, l'agriculture, les infrastructures et l'utilisation des terres. Par ailleurs, il a été demandé d'intégrer la question des **droits humains** dans la formation, et de s'assurer que les activités **de renforcement des capacités et de formation** sont pertinents et adaptés, compte tenu du manque criard au niveau des pays.

Séance 2 – Présentation du rapport provisoire sur le secteur des MMFV

Cette séance visait à présenter la portée et les principales conclusions du rapport provisoire sur le secteur des MMFV, afin de recueillir les commentaires des participants pour la finalisation du rapport. Les questions principales abordées lors de la présentation du rapport provisoire sur les MMFV étaient les suivantes :

- La nécessité d'aligner le projet sur un cadre politique plus vaste au niveau national
- Le fait que les nombreux impacts négatifs associés aux MMFV sont directement liés au caractère informel du secteur
- Bien qu'il soit important d'améliorer les cadres juridique et politique des MMFV, il est tout aussi impératif que le projet mette l'accent sur les procédures d'octroi de permis au niveau national

Étant donné la rareté de données fiables et actuelles sur les MMFV, il a été demandé aux **participants à l'atelier de fournir de toute urgence des données** susceptibles d'éclairer la situation du secteur au niveau des pays ACP, selon les trois questions suivantes :

- À quoi ressemble le secteur des MMFV ?
- **Quels sont les principaux défis auxquels le secteur est confronté ?**
- Quelles sont les données disponibles ?

Les discussions en plénière qui ont suivi la présentation ont soulevé les questions suivantes :

- Dans certains pays comme le Ghana, **le secteur des minéraux industriels est mieux structuré que le secteur de l'exploitation aurifère artisanale et à petite échelle**; avec la disponibilité de cartes indicatives. Le Nigeria a indiqué que des données de référence sont disponibles sur les pierres de taille, et qu'elles seront communiquées, en plus de la disponibilité de données sur les réserves de MMFV à tous les niveaux de l'administration locale. En outre, le Mali a indiqué la disponibilité de données fiables sur la situation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE). Des données géologiques sur la qualité et la quantité des MMFV sont également disponibles en Jamaïque; tout comme d'autres données présentées par l'Union africaine et les CER.
- Pour clarifier la définition des MMFV, il convient d'**identifier les points communs entre l'EMAPE et les MMFV, puis d'isoler les différences** afin de focaliser le programme sur les aspects qui ne sont pas couverts par ces deux définitions. Cela a été davantage renforcé par la suggestion que le projet soit axé sur les minéraux industriels ou sur l'EMAPE, et

non sur les deux à la fois, afin de produire un impact optimal. Les participants ont été informés que le terme MMFV n'est pas bien compris dans le Pacifique, où le concept d'EMAPE est plus fréquemment utilisé, d'où la nécessité d'harmoniser les appellations à tous les niveaux.

- Il a été souligné la nécessité que le projet appuie **l'intégration de l'EMAPE / des MMFV dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales**, conformément à la Vision minière pour l'Afrique, afin d'accroître les opportunités d'emploi et les sources de revenus, en particulier pour les femmes.
- Les participants ont été informés que la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Banque mondiale s'attelaient à l'élaboration d'une **législation minière type** qui inclurait la question souvent controversée relative à l'accès à la terre pour aux fins d'exploitations minières.
- Il a été recommandé de mettre en évidence l'importante **contribution du secteur des MMFV aux économies nationales afin de susciter l'adhésion des gouvernements nationaux**. Cela nécessitera la participation des ministères des Travaux publics / Infrastructures routières, pour qu'une prompt attention soit accordée aux véritables questions des MMFV que sont les infrastructures et la caractérisation des produits; en vue de l'intégration du secteur dans les politiques de développement des gouvernements.
- **La synergie entre le secteur des MMFV et d'autres secteurs** de l'économie — à travers son alignement sur la gestion des ressources naturelles en général — a été encouragée.
- L'on ne saurait trop souligner la nécessité d'élaborer **des programmes ciblés et systématiques pour le renforcement des capacités** du personnel actuel des ministères des Mines et de l'Environnement. Le renforcement des capacités dans des domaines comme celui des données géologiques doit être précédé d'une évaluation approfondie des besoins.
- L'utilisation des **coopératives**— comme plateforme d'autonomisation économique des femmes — qui facilitent l'accès aux financements— au Mali a été présentée comme une meilleure pratique à suivre. Cette autonomisation économique a été d'une importance capitale pour l'intégration des femmes dans la chaîne de valeurs de l'exploitation minière artisanale. Cette approche pourrait être renforcée par une étude de marché du secteur des MMFV, afin de maximiser l'avantage comparatif dans la chaîne de valeurs.
- L'adoption d'une **stratégie de communication orientée vers l'avenir**, caractérisée par des messages captivants étayés par des statistiques, aiderait à changer la façon dont le public perçoit le concept « faible valeur » des minéraux. À titre d'exemple, la Chine a utilisé plus de ciment en 20 ans que les États-Unis ne l'ont fait en 100 ans.

- La corrélation entre les **facteurs de l'offre et ceux la demande** dans le secteur des MMFV doivent être examinés et comprise, afin de mettre en place des politiques et stratégies appropriées. Le succès de ce processus requiert l'organisation d'un dialogue multipartite et inclusif.

Séance de groupe N°1 - Promotion des investissements et accès aux données géologiques dans les exploitations minières de faible valeur

Cette séance de groupe portait sur la promotion des investissements la disponibilité et l'accès aux données géologiques dans le secteur des MMFV au sein des pays ACP. Les recommandations résultant des discussions de groupe sont résumées ainsi qu'il suit :

- **Les données géologiques doivent fournir des indications de la faisabilité économique des gisements**, y compris, la production de cartes thématiques de minéraux spécifiques. Les informations et les données collectées doivent répondre aux besoins d'investissement ainsi qu'au plan du développement local. La nécessité d'un système cadastral intégré pour soutenir l'aménagement du territoire a été soulignée. Cependant, étant donné le coût élevé de l'investissement requis pour l'obtention de données géologiques détaillées au niveau du projet (au moins 1 à 100 million(s) requis), une synergie entre toutes les initiatives existantes s'avère nécessaire, telle que l'Initiative pour les Géosciences des minéraux en Afrique, financée par la CUA, la Banque mondiale et le Centre africain de développement minier (AMDC); et les institutions régionales, à l'instar du SEAMIC, pourraient appuyer la caractérisation des minéraux.
- Il convient de renforcer les **capacités des pays dans la réalisation d'études géologiques détaillées et cela** par la formulation et la mise en œuvre d'une initiative géologique panafricaine, qui rattacherait également les unités d'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans les capitales nationales aux autorités chargées de la gouvernance au niveau local. Ce renforcement des capacités du personnel géologique doit associer la formation sur le tas (relative aux investissements du secteur privé) à l'accès aux outils et équipements. **Le partenariat** panafricain d'appui à l'initiative EGS-OAGS (PanAfGeo) a été cité en exemple. Ce partenariat, **financé par l'UE**, devrait être lancé **dans les prochaines années et vise la formation des membres de l'Organisation des services géologiques africains (OAGS) et de ses partenaires** à travers des études de cas novatrices; **le renforcement des capacités des infrastructures d'information géoscientifiques et de l'OAGS, y compris les infrastructures techniques, les laboratoires de SIG, les équipements et les installations.**
- Les gouvernements doivent utiliser les **informations fournies par l'exploitation minière à grande échelle lors du processus de renouvellement des permis**, pour allouer des concessions aux opérateurs du secteur des MMFV.
- L'utilisation de tous les **canaux de TIC** disponibles **pour le partage d'informations et de**

données sur l'aménagement du territoire et l'octroi des permis d'exploitation de minéraux de faible valeur a été encouragée. Cela se fera par à travers la téléphonie mobile - comme c'est actuellement le cas dans le secteur agricole –la presse écrite et les médias, ainsi que les réunions locales au niveau du village, le cas échéant.

- La mise en œuvre du programme nécessitera un **examen étroit des principaux facteurs de l'offre et de la demande** des minéraux de faible valeur. L'analyse des facteurs relatifs à la demande portera sur le boom de la construction, des infrastructures, de l'énergie, de l'industrialisation et démographique, qui contribueront tous à la création d'emplois. La classe moyenne en plein essor, avec des revenus plus élevés pour l'acquisition de produits de luxe, devra également jouer un rôle majeur dans la demande des minéraux de faible valeur. Ces facteurs liés à la demande contribueront à la « proposition de valeur » du projet des MMFV au niveau national.
- La **prise en compte des facteurs de l'offre des minéraux de faible valeur** s'avère nécessaire. Le nationalisme en matière de ressources – lorsque les entrepreneurs locaux sont en concurrence avec les grandes compagnies multinationales – contribue aussi à une exploitation accrue. La recherche et le développement devraient également contribuer à stimuler la demande des produits, avec la réinvention et l'innovation de nouveaux matériaux. À titre d'exemple, l'utilisation croissante de la dolomite dans la fabrication du ciment est de plus en plus croissante dans le continent.
- L'identification des principales parties prenantes du projet des MMFV devra **prendre en compte tous les acteurs des chaînes de valeurs horizontales et verticales, aux niveaux national, régional et mondial** – y compris les principaux acteurs des secteurs en amont, en aval et latéraux, connexes du secteur des MMFV, tels que les ministères des Mines, des Finances, des Travaux publics, de l'Environnement, de l'Énergie; les mineurs eux-mêmes, les associations minières, les chambres des mines, les institutions financières, les organisations de la société civile, les utilisateurs désirant acheter des produits avec la certification « Commerce équitable », et les institutions/cadres de gouvernance comme l'ITIE, le PCQVP, le Réseau pour la justice fiscale.
- Étant donné que chaque ressource possède sa propre position de valeur, il a été demandé au projet de réaliser une **analyse complète de la chaîne de valeurs d'au moins un minéral**, afin de déterminer les étapes qu'il faut braver pour remonter une chaîne de valeurs aux niveaux national, régional et mondial.
- Un **large éventail de mécanismes de financement** doivent d'être utilisés, dont notamment : les institutions de financement du développement comme Exim Bank; et les bailleurs de fonds internationaux tels que la SFI, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, les banques de développement locales et les banques commerciales. L'utilisation des « accords d'écoulement de produit » comme garanties pour l'intégration

en amont des MMFV a également été proposée. En outre, il a été recommandé de miser sur les obligations et les fonds de la diaspora ainsi que les investissements en capital, le secteur immobilier, les groupes d'investissement locaux et les investissements directs étrangers (IDE) pour débloquer la mobilisation de ressources au niveau local, en faveur du secteur.

Séance de groupe 2 – Assurer la santé, la sécurité et la protection de l'environnement dans le cadre de la gestion des mines et des carrières

Cette séance de groupe portait sur les aspects sanitaire, sécuritaire et environnemental des mines et carrières de MMFV, et s'est notamment penchée sur les expériences fondamentales, les leçons apprises, les défis et les opportunités liés au secteur. À la suite des discussions, les participants ont formulé des observations et des recommandations résumées en ces termes :

Contexte

- Il convient de **définir clairement ce que désigne le secteur des MMFV**, étant donné que cette définition détermine le paysage des discussions, et que les impacts sanitaire et sécuritaire varient selon le segment, comme par exemple, les impacts liés à l'utilisation du mercure dans le segment de l'exploitation aurifère.
- **Les statistiques disponibles** sur la santé, les blessures et les accidents enregistrés dans le secteur sont très limitées et peu fiables.
- À la question de savoir pourquoi les mineurs courent le risque de travailler dans des conditions dangereuses, il a été reconnu que dans la plupart des cas, leur **priorité consiste à trouver un moyen de subsistance pour satisfaire leurs besoins** élémentaires; par conséquent, les conséquences sanitaire et environnementale à long terme ne font pas partie de leurs préoccupations immédiates. Le secteur est une source de moyens de subsistance qui leur permet de générer un revenu moyennant un faible investissement en capital et qui est complémentaire à l'agriculture pendant la saison sèche.
- L'exploitation des MMFV dans des situations dangereuses peut s'expliquer par diverses raisons, notamment :
 - Pour certains, le choix se fait en désespoir de cause, faute d'autres moyens de subsistance.
 - Pour d'autres, le choix se fait par ignorance, faute de connaissance des dangers et des impacts sanitaire et environnemental de leurs activités.
 - Dans certains cas, la décision est prise en connaissance de cause pour gagner rapidement de l'argent — une analyse coût-bénéfice raisonnable au plan économique,

au détriment des intérêts personnels compte tenu des conséquences sur leur propre santé et sur l'environnement.

- Dans d'autres cas, il ne s'agit même pas d'un choix; les mineurs sont contraints d'exploiter la mine, au risque de mettre en péril leur sécurité s'ils refusent de s'adonner à cette activité.
- Les **principales contraintes** auxquelles sont confrontés les opérateurs du secteur des MMFV sont notamment : des difficultés d'ordre technique, financier et organisationnel, les difficultés d'obtention de permis d'exploitation, le manque d'équipements appropriés, les difficultés d'écoulement des produits et l'absence de promotion.
- D'après les participants, les **accidents et les problèmes sanitaires** courants varient en fonction des minéraux exploités et de la nature de l'exploitation — les travaux de dragage, les puits à ciel ouvert, les mines souterraines, le dynamitage au moyen d'explosifs, l'amalgamation au mercure, l'utilisation des équipements miniers, entre autres — et sont notamment :
 - Les effets des poussières et des produits toxiques (cyanure, mercure), notamment, la silicose et la dermatose.
 - Les accidents relatifs au transport et à l'utilisation des équipements.
 - Les problèmes de santé relatifs à la position et à la pénibilité du travail.
 - L'asphyxie dans les galeries et la noyade dans les puits.
 - L'effondrement de galeries et la destruction des habitats
 - L'automédication dangereuse.
 - Le manque d'équipement de protection chez les mineurs aux ressources limitées.
- S'agissant de l'empreinte **environnemental**, les participants ont identifié la déforestation, la pollution des cours d'eau et des océans, la pollution du sol, la perturbation du cycle de reproduction et la perte de la biodiversité, la pollution chimique et mécanique.
- Les activités peuvent également avoir un impact négatif sur **le développement de l'élevage et de l'agriculture**.
- Un autre point important a trait à la **mauvaise gouvernance et à la corruption**, faute d'une présence et d'un contrôle adéquats des institutions publiques dans le secteur des MMFV, en partie en raison de son caractère essentiellement informel. Il existe très peu de textes juridiques, de normes et réglementations applicables spécifiquement au secteur.

- Le **manque d'infrastructures socio-sanitaires** à proximité des sites d'exploitation des MMFV, notamment : centres de santé, écoles rurales, accès à l'eau potable.
- Les participants ont fait valoir le fait que certains maux sociaux et sanitaires sont parfois associés au secteur, notamment : la prostitution, l'alcoolisme, la criminalité, la déperdition scolaire, la perturbation de l'harmonie des ménages, entre autres. Toutefois, il convient de relever que ces problèmes peuvent être moins accentués dans le secteur des MMFV qu'ils le seraient dans le cadre des produits de plus grande valeur comme l'or.
- En ce qui concerne la **participation de la communauté**, les participants ont indiqué que les organisations communautaires de base jouent un rôle déterminant en matière de sensibilisation et de dissémination des informations, et qu'elles devraient également jouer un rôle de surveillance.
- Le secteur présente aussi une **dimension genre et travail des enfants**, dans la mesure où les femmes et les jeunes sont confrontés à de plus graves problèmes de sécurité sur les sites miniers, s'exposant ainsi aux dangers.

Recommandations :

- Stimuler le **soutien politique en faveur du secteur** : bien qu'il existe des coopératives et des associations bien organisées, les décideurs traînent à reconnaître le potentiel du secteur pour le développement de l'économie locale et nationale, et manifestent peu d'engagement politique pour son exploitation.
- Réaliser des **audits complets du secteur**, afin de produire des statistiques fiables sur les accidents, les blessures, etc.
- Considérer les **meilleures pratiques en matière d'exploitation aurifère** et les adapter au secteur des MMFV :
 - Organisation des périodes d'activité en tenant compte de la saison des pluies;
 - Identification des acteurs sur les sites;
 - Interdiction du travail des enfants et de l'utilisation de produits chimiques;
 - Délimitation des couloirs réservés à l'activité sous le contrôle des autorités locales, en collaboration avec les responsables du secteur minier;
 - Implication des leaders d'opinion et de la société civile dans la sensibilisation, l'information et l'éducation.
- **Légaliser** le secteur :
 - Renforcement des instruments juridiques et institutionnels;

- Facilitation de l'obtention des permis et licences d'exploitation;
- Amélioration de la gouvernance en matière d'octroi des permis d'exploitation;
- Mise en place des coopératives et/ou associations pour faciliter l'accès aux équipements et aux financements bancaires;
- Formation des parties prenantes : compétence technique, gestion, commercialisation, commerce, promotion, etc.
- Collaboration accrue entre toutes les parties prenantes pour le développement et la promotion du secteur;
- Amélioration des services bancaires et des impôts sur les activités;
- Renforcement du rôle des femmes par la réalisation d'études de vulnérabilité et l'adoption d'une approche sexospécifique;
- Promotion d'activités génératrices de revenu durables en faveur des jeunes et des femmes : appui aux activités maraîchères, d'engraissement du bétail, avicoles, piscicoles, aux petites entreprises, d'élevage de la volaille, etc.
- Facilitation de l'accès aux équipements de protection individuelle;
- Amélioration de la chaîne de valeurs et promotion de l'utilisation à l'échelle locale et nationale des minéraux produits par les opérateurs locaux.
- **Sensibiliser les communautés locales, les opérateurs, les élus et toutes les parties prenantes sur :**
 - Les facteurs de risque pour la santé et l'hygiène dans le secteur des MMFV;
 - La mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement et la lutte contre l'utilisation de produits chimiques dangereux;
 - La création des activités génératrices de revenus durables dans les zones ayant un potentiel avéré pour les MMFV.

Séance de groupe 3 – Compétences entrepreneuriales et gestion des hommes dans l'exploitation minière de faible valeur

Les discussions de groupe sur les compétences entrepreneuriales et la gestion du personnel dans le secteur des MMFV ont abouti aux conclusions et recommandations suivantes :

- **Une approche à 2 volets est nécessaire pour faciliter l'accès aux financements et aux équipements :**
 - Le premier volet consiste à mettre en place un système d'octroi de microcrédits ou d'assistance technique en faveur des nombreux opérateurs du secteur des MMFV, qui doivent sortir de la pauvreté. L'on pourrait par exemple mettre en place un système ingénieux de garantie des prêts, afin de faciliter l'accès des opérateurs au crédit sans qu'ils aient à satisfaire des exigences de garantie strictes. Par exemple, la possibilité de présenter un bon de commande local (LPO) d'une société pour obtenir un financement auprès d'une banque commerciale.
 - Le deuxième volet est un programme à deux étapes en faveur des jeunes entrepreneurs qui ont besoin, d'une part, d'un appui à l'incubation (financement et soutien technique initiaux dans la préparation de la documentation techniques des projets bancables), par la mise en place d'un fonds fiduciaire multipartite; et d'autre part, d'un financement et d'un appui technique renouvelables pour les opérations d'exploitation minière en cours, à travers des facilités comme le *Mining Industry Loan Fund* (Fonds d'emprunt du secteur minier) pour accéder aux équipements.
- **Étant donné que la structure d'octroi de permis d'exploitation des MMFV détermine l'accès aux financements, les mécanismes suivants ont été identifiés :**
 - Les mineurs artisanaux obtiendront des financements auprès des établissements de microfinance et des sociétés coopératives – SACCO (y compris la nouvelle approche au Mali, dans le cadre de laquelle, des établissements de microfinance acquièrent les équipements et les donnent ensuite en location aux mineurs ;
 - Les opérateurs de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle peuvent également accéder aux financements via le système bancaire traditionnel, comme par exemple le système VIKOBA, en Tanzanie;
 - En outre, le rôle des intermédiaires et d'autres acteurs clés dans le financement des opérations de l'EMAPE a été mis en évidence. Il a été recommandé que la rationalisation et la réglementation du rôle des intermédiaires pourrait faciliter l'obtention de financements pour les opérations de l'EMAPE;

- Les exploitants miniers à petite échelle pourront accéder à des financements auprès des banques de développement et des banques commerciales;
- Les fonds de sécurité sociale et les fonds de la diaspora ont été présentés comme des mécanismes de financement novateurs

Séance de groupe 4 – Relations avec les communautés

Cette séance a examiné les relations avec les communautés dans le secteur des MMFV, en mettant l'accent sur les conflits et les griefs avec des collectivités voisines et les mécanismes de résolution desdits conflits et griefs. Les principaux points examinés lors des discussions se résument ainsi qu'il suit :

- **Identification des sources de conflit :**

- Comment les ressources sont-elles gérées : les communautés hôtes peuvent avoir le sentiment que les ressources sont pillées, et que leur environnement naturel est détruit.
- Comment le projet profite-t-il aux communautés hôtes et contribue à leur développement local intégral : par exemples, les redevances reversées à la communauté, etc.
- Comment les emplois générés par le site seront-ils accessibles, en particulier à la main-d'œuvre locale généralement non qualifiée.
- L'absence d'une communication efficace entre le secteur minier et les communautés.
- Le clientélisme, l'absence de transparence dans les processus de concession et l'ambiguïté des processus légaux et informels. Interprétation partielle de la législation, à l'avantage des opérateurs. Manque de responsabilisation de la part des opérateurs.
- Le faible engagement des investisseurs et des gouvernements à associer les communautés locales au processus décisionnel.
- Une gestion des terres qui modifie l'harmonie de l'utilisation traditionnelle des terres dans la localité, avec une pression accrue sur les terres disponibles.
- Les migrations à court terme des mineurs, les tensions au sein de la population et les changements de comportements culturels, parfois associés à des maux sociaux.
- Le manque d'infrastructures sociales – les institutions ne sont pas présentes sur les sites miniers.

- La concurrence pour l'accès à des ressources limitées, les moyens de subsistance, et les terres souvent non restituées.
- L'absence d'informations et de connaissances sur la réglementation. L'incapacité des autorités locales à fournir les informations nécessaires aux communautés.
- **Identification des mécanismes de prévention et de résolution des conflits :**
 - Dans le secteur des MMFV, des conflits peuvent naître entre différents groupes sociaux au sein d'une communauté. Dans ce cas, les canaux traditionnels de résolution des conflits peuvent être mis en place.
 - Le manque de communication, de transparence et d'inclusion doit être résolu par la promotion de mécanismes de dialogue inclusifs, et d'une culture de participation. Le dialogue et la recherche d'un consensus doivent prévaloir à travers une communication permanente, différente d'une simple consultation.
 - Il est important d'envisager comment identifier les principales parties prenantes à de tels mécanismes.
 - Les mécanismes de règlement des griefs au niveau du projet : il se pose le problème d'accès à ces mécanismes (généralement sur le site minier), en raison de leur nature éphémère. En effet, de tels mécanismes sont mis en place uniquement pour gérer un conflit précis, et peuvent également souffrir du manque de fiabilité.
 - Les mécanismes gouvernementaux sont souvent peu fiables, considérés comme étant partiels, en raison de la corruption et du clientélisme qui les caractérisent. Les gouvernements doivent faire preuve de volonté politique par la promotion d'approches inclusives et participatives. Les autorités locales doivent jouer un rôle important, en tant que premiers intermédiaires entre la communauté et le gouvernement.
 - Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes impartiaux qui ne soient pas créés ou contrôlés par l'une des parties au conflit, par exemple, des médiateurs honnêtes (tierce partie) ou un gouvernement juste sans intérêt particulier dans le conflit.
 - Les activités du secteur des MMFV doivent créer des valeurs partagées et protéger les intérêts de la communauté.
 - L'accès aux services sociaux de base doit être garanti.
 - Une relation harmonieuse et positive peut être développée entre les MMFV et l'exploitation minière à grande échelle.

- La consolidation du cadre juridique et son application sont essentielles pour la résolution des conflits. L'absence de réglementation du secteur prête le flanc à l'opacité, à l'absence de reddition de comptes et à l'utilisation abusive de la loi par les parties concernées.

Séance 3 – « Échange d'informations » sur les initiatives de développement des capacités

Liste des exposés :

Perspectives pour une femme mineur à petite échelle au Malawi (*Perspectives of a small-scale woman miner in Malawi*)

Margaret Banda, Division nord de l'Association des femmes mineurs du Malawi

Services des minéraux du SEAMIC pour la substitution des importations en Afrique (*SEAMIC mineral based services to assist import substitution in Africa*)

Ketema Tadesse, Centre des minerais de l'Afrique Australe et de l'Est (SEAMIC)

Dialogue mondial sur les politiques en matière d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (*Global policy dialogue series on artisanal and small scale mining*)

Abbi Buxton, Institut international pour l'environnement et le développement

Proposition pour un ensemble extraction en carrières-transformation-commercialisation de pierres de taille - dans l'État de Kaduna, au Nigeria (*Proposal for a dimension stones quarrying-processing-marketing cluster in Kaduna State, Nigeria*)

Nuhu Wya Jr., Directeur exécutif, CIBI GRANITES Ltd

Formation dans le secteur des mines artisanales: Formation des formateurs et des mineurs. Bref aperçu de Ghana, Malawi et Madagascar (*Capacity building in the artisanal mining sector: Training of trainers and of miners. Examples from Ghana, Malawi and Madagascar*)

Lynda Lawson, Centre for Social Responsibility in Mining, Australia

Système communautaire de surveillance de l'exploitation minière à petite échelle : le cas de Madre de Dios, Pérou (*Community-based monitoring system in small-scale mining: The case of Madre de Dios, Peru*)

Flaviano Bianchini, Source International

Madini halali – Les minéraux légitimes (*Madini halali – Lawful minerals*)

Alexis Muhima Shinja, Directeur exécutif de la Congolese Civil Society Watch for the Minerals of Peace, République Démocratique du Congo

Valorisation des ressources minières et géologiques du Cameroun: cas des minerais de faible valeur (Valuation of mining and geological resources of Cameroon: the case of low-value minerals)

Etienne Alain Minyemeck, ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Cameroun

Projet de pilote de cyanuration sur les rejets du traitement gravimétrique artisanal du minerai d'or de Koma Bangou Niger (*Cyanidation pilot project on releases from artisanal gravimetric processing of gold ore, Koma Bangou Niger*)

Issoufou Sanda, ministère des Mines et du Développement industriel, Niger

Légalisation du sous-secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle pour l'amélioration des moyens de subsistance ruraux : l'exemple du Nigéria (*Formalizing the artisanal and small-scale mining sub-sector to enhance rural livelihoods: the Nigerian example*)

Anene Nnamdi, ministère du Développement des mines et de l'acier, Nigéria

Formation et renforcement des capacités des mineurs artisanaux et à petite échelle conformément aux normes de commerce équitable pour le sous-secteur de l'or (*Training and building capacity of ASM miners to attain fair trade standards for gold*)

Dr Willison Mutagwaba, MTL Consulting

Libérer le potentiel des mineurs artisanaux de pierres précieuses par l'approche de coopératives minières et la formation en gemmologie (*Unlocking value for artisanal gemstone miners through mining in cooperatives and gemological education*)

Majala Mlagui, Thamani Group/Thamani Trust

L'approche de renforcement des capacités du Centre africain de développement minier (*The capacity building approach fo the African Mineral Development Centre*)

Claudine Sigam, Centre africain de développement minier

Directives de l'IGF aux gouvernements sur la gestion de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (*IGF guidance for governments on managing artisanal and small-scale mining*)

Nicholas Eslava, RCS Global

Aperçu de l'orpaillage au Sénégal : Importance des coopératives minières (*Overview of gold panning in Senegal: the importance of mining cooperatives*)

Sarr Alioune, Direction des Mines et de la Géologie, Sénégal

Appui à l'exploitation des pierres précieuses en Papouasie-Nouvelle-Guinée par la mise en place d'un service public d'identification des pierres précieuses (*Supporting precious stone mining in Papua New Guinea through a public service for gem identification*)

Bobby Yavi, Autorité des ressources minières, Papouasie-Nouvelle-Guinée

Appuyer les États membres du CIRGL dans la mise en œuvre des initiatives régionales sur les ressources naturelles (*Support for ICGLR member states on the implementation of Regional Initiatives on Natural Resources*)

Gerard Nayuburundi, **Conférence internationale sur la Région des grands lacs**

L'Institut des sciences du climat et des sciences de la terre de Ndata (*The Ndata School of Climate and Earth Sciences*)

Leonard Kalindekafe, Maîtres de conférences (Géologie & Mines), Université des sciences et technologies du Malawi

Séance 4 – La voie à suivre

Lors de la séance de clôture, l'équipe de mise en œuvre du programme a indiqué le processus de mise en œuvre des activités du projet après l'atelier de lancement. Il a été souligné le fait que le programme s'appuie sur des partenariats, et que l'atelier de lancement n'est que le début d'une relation permanente, en particulier avec les points focaux nationaux qui seront la courroie de transmission avec leurs pays respectifs. Après l'atelier de lancement, les prochaines étapes seront différentes pour chacun des groupes d'intervenants.

L'étape suivante consiste à acquérir une bonne compréhension du secteur au niveau national, une base de référence du secteur au niveau national et des initiatives en cours. À cet effet, tous les points focaux nationaux ont été invités à partager les informations relatives à leurs pays respectifs avec l'auteur de l'étude préliminaire, notamment, les informations relatives aux données géologiques, à l'esprit d'entreprise, aux relations communautaires, aux questions environnementale, sanitaire et sécuritaire dans le secteur des MMFV.

Le Directeur du programme a informé les participants que le projet aura une solide composante de développement des capacités à travers la formation. La première partie du programme se focalisera sur les activités au niveau régional, notamment, l'organisation de séances de formation régionales auxquelles participeront tous les pays ACP concernés. Les fournisseurs de formation seront invités à soumettre des propositions pour l'animation conjointe des activités au niveau régional.

Parallèlement, le processus de sélection de 6 pays pilotes pour une étude en profondeur sera lancé. La sélection se fera sur la base de l'équilibre géographique, soit un pays pour chacune des six régions ACP (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique australe, Afrique centrale, Caraïbes et Pacifique). Les pays seront sélectionnés en fonction des manifestations d'intérêt, et la priorité sera accordée aux pays faisant preuve de volonté, de motivation et d'engagement politique pour exploiter le potentiel des MMFV, et capables de démontrer qu'ils tireront parti des activités du secteur. La sélection se fera au cours du 3^e trimestre 2015.

3. Ordre du jour de l'atelier

PREMIÈRE JOURNÉE – 15 Juillet 2015

08:30 Enregistrement, Café et Introduction

09:00 – 09:30 **Ouverture**

Modérateur: Daniel Franks, Conseiller Technique Principal / Directeur du Projet, PNUD

Message de bienvenue et objectifs :

M. Viwanou Gnassounou, Sous-Secrétaire Général, Secrétariat du Group des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

M. Denis Salord, Chef d'Unité, Programmes régionaux pour l'Afrique subsaharienne et les pays ACP, Commission européenne

Mme. Barbara Pesce Monteiro, Directrice du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Bruxelles

09:45 – 10:00 **Présentation du travail du PNUD dans les industries extractives**

Dr Degol Hailu, Conseiller principal pour le développement durable, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

10:00 – 11:00 **Présentation du projet et Questions et Réponses**

Dr Daniel Franks, Conseiller Technique Principal / Directeur du Projet, PNUD

11:00 – 11:30 Pause café / thé

11:30 – 13:00: **Présentation du document de base décrivant l'état du secteur des LVMM, Questions et Réponses**

Professeur Gavin Hilson, University of Surrey

13:00 – 15:00 Lunch

15:00 – 17:30: **Discussion dirigée sur les domaines d'intervention du programme** (16:00 café/thé de travail)

Modérateur: Lacina Pakoun - Spécialiste Technique du PNUD.

Animateur (Thème 1): Antonio Pedro, UNECA

Animateur (Thème 2): Professeur Jean-Pierre Tshibangu, Polytechnique de Mons

Les animateurs introduiront chaque sujet, des petits groupes débattront en détail du sujet et rendront compte de leurs discussions au plus grand groupe. Un modérateur du PNUD facilitera les discussions.

1. Promotion des investissements et accès aux données géologiques concernant les activités minières de faible valeur

- Quel est le rôle des informations géologiques non seulement pour identifier les sites potentiels contenant des minéraux de faible valeur, mais également pour faciliter une meilleure planification territoriale?
- Comment les enquêtes géologiques (à l'intérieur et à l'extérieur du groupe ACP) fournissent-elles des informations utiles aux décisions liées à la planification territoriale et à l'octroi de permis pour les minéraux de faible valeur?
- Quels sont les moteurs de la demande de minéraux de faible valeur?
- Qui sont les principales parties prenantes des chaînes de valeur; et quelles sont les possibilités d'augmenter les revenus des exploitants miniers dans ces chaînes de valeur?
- Dans quelle mesure les informations géologiques peuvent-elles servir aux investisseurs potentiels?
- Quelles sont les approches qui permettent aux petits entrepreneurs locaux d'accéder plus facilement à des informations géologiques publiques suffisamment détaillées?
- Quelles sont les opportunités de financement ou de location qui se présentent aux exploitants de produits miniers de faible valeur?

2. Garantir la santé, la sécurité et la protection de l'environnement lors de la gestion des mines et des carrières

- Quelles sont les principales retombées environnementales et sanitaires des exploitations minières de faible valeur?
- Quelle est la quantité d'accidents ou de blessures causées par les activités minières de faible valeur ?
- Comment les gestionnaires doivent-ils concevoir l'organisation spatiale des mines ou des carrières par rapport aux zones résidentielles, aux routes d'accès, aux masses d'eau, etc. ?
- Durant les exploitations minières, quels sont les facteurs qui doivent être pris en compte – dynamitage, gestion des pentes, stockage des déchets et des roches, transports ?
- Quelles sont les mesures de sécurité, telles que les équipements de protection et l'orientation?
- Dans quelle mesure les normes sont-elles appliquées à travers les lois, les réglementations et les contrôles?
- Quelles sont les contraintes qui pèsent sur les exploitants de produits miniers de faible valeur?
- Quel est le rôle des communautés en matière d'environnement, de santé et de sécurité?

17:30 – 18:00: Récapitulation et fin de la première journée

DEUXIÈME JOURNÉE – 16 Juillet, 2015

8:30 Enregistrement, Café et Introduction

09:00 – 11:00 **Continuation Discussion dirigée sur les domaines d'intervention du programme**

Modérateur : Caroline Ngonze, Spécialiste de Programme, PNUD.

Animateur (Thème 3): Isabelle Ramdoo, European Centre for Development Policy Management

Animateur (Thème 4): Fitsum Weldegiorgis, Centre for Social Responsibility in Mining

3. Compétences entrepreneuriales et gestion des personnes dans les activités minières de faible valeur

- Quelles sont les pratiques actuelles adoptées par les exploitations minières et les carrières de faible valeur :
 - 1) obtenir des financements ;
 - 2) accéder à des équipements ;
 - 3) embaucher et gérer des travailleurs et des prestataires de services contractuels – pour le transport, le pesage, le mesurage, etc. ;
 - 4) gérer des stocks de matériaux ;
 - 5) transports et logistique ;
 - 6) établissement de prix et commercialisation, obtention d'informations sur les acheteurs et les prix ;
 - 7) regrouper des ressources pour travailler avec d'autres exploitants.
- Quels rôles les gouvernements, les chambres de commerce et les associations minières peuvent jouer pour renforcer le secteur?
- Comment les liens économiques locaux peuvent être renforcés en aval et en amont de la chaîne d'approvisionnement?
- Quel est nécessaire pour renforcer les rôles de leadership professionnel et de l'industrie joués par les femmes dans le secteur?
-

4. Relations avec les communautés

- Quelles sont les causes principales de conflits et de réclamations avec les communautés avoisinantes ?
- Quels sont les mécanismes permettant de régler ces conflits et ces réclamations ?
- Les approches adoptées par le secteur minier de grande échelle pour aborder les relations communautaires peuvent-elles être transférées au secteur des LVMM ?
- Dans quelle mesure les approches du secteur des LVMM peuvent-elles être rationalisées ?
- Existe-t-il des occasions d'impliquer les communautés dans le suivi participatif de l'environnement ?
- Comment les questions de parité, de moyens d'existence et de droits peuvent-elles être intégrées au secteur LVMM ?

11:00 – 11:30 Pause café / thé

11:30 - 13:00 '**Présentations concrètes et rapides**' des initiatives sur le développement des capacités

Des présentations rapides et innovantes (de 6 minutes chacune) organisées comme un « marché vivant des initiatives ». Les kiosques et les stands seront remplacés par des présentations rapides faites par des personnes provenant de différentes organisations proposant des exemples de leurs initiatives – dans un domaine afférent, ou en décrivant des initiatives qui touchent à la fois différents domaines et les industries minières de faible valeur. Les présentateurs seront invités à:

- Partager des exemples d'initiatives relatives au renforcement des capacités qui ont donné de bons résultats dans leur organisation
- Expliquer comment ces exemples peuvent être appliqués au projet
- Les présentateurs peuvent utiliser n'importe quelle méthode de présentation. Mais ils doivent faire preuve de créativité ! On recommande l'utilisation de matériel et d'aides visuels.

Presentations:

SEAMIC mineral based services to assist import substitution in Africa

Ketema Tadesse, Southern and Eastern African Mineral Centre (SEAMIC)

Global policy dialogue series on artisanal and small scale mining

Abbi Buxton, International Institute for Environment and Development

Proposal for a dimension stones quarrying-processing-marketing cluster in Kaduna State, Nigeria

Nuhu Wya Jr., CIBI GRANITES Ltd

Formation dans le secteur des mines artisanales: Formation des formateurs et des mineurs. Bref aperçu de Ghana, Malawi et Madagascar

Lynda Lawson, Centre for Social Responsibility in Mining, Australia

Community-based monitoring system in small-scale mining: The case of Madre de Dios, Peru

Flaviano Bianchini, Source International

Madini halali – Lawful minerals

Alexis Muhima Shinja, Observatoire de la société civile congolaise pour les minerais de paix (OSCMP)

Valorisation des ressources minières et géologiques du Cameroun : cas des minerais de faible valeur

Etienne Alain Minyemeck, Ministère des Mines et de l'Energie, Cameroun

Projet de pilote de cyanuration sur les rejets du traitement gravimétrique artisanal du minerai d'or de Koma Bangou Niger

Issoufou Sanda, Ministère des Mines et de l'Industrie, Niger

Formalizing the artisanal and small-scale mining sub-sector to enhance rural livelihoods: the Nigerian example

Anene Nnamdi, Nigerian Ministry of Mines and Steel Development

Training and building capacity of ASM miners to attain fair trade standards for gold

Dr Willison Mutagwaba, MTL Consulting

Unlocking value for artisanal gemstone miners through mining in cooperatives and gemological education

Majala Mlagui, Thamani Group/Thamani Trust

Claudine Sigam, African Mineral Development Centre

IGF guidance for governments on managing artisanal and small-scale mining
Nicholas Garret, RCS Global

Aperçu de l'orpaillage au Sénégal: Importance des coopératives minières
Sarr Alioune, Direction des Mines et de la Géologie, Sénégal

Supporting precious stone mining in Papua New Guinea through a public service for gem identification
Bobby Yavi, Mineral Resources Authority, Papua New Guinea

Présentations en stand-by (si le temps le permet) :

Support for ICGLR member states on the implementation of Regional Initiatives on Natural Resources
Gerard Nayuburundi, International Conference on the Great Lakes Region

Louis Marechal, OECD

Salesh Kumar, Secretariat of the Pacific Community

13:00 – 15:00 Déjeuner

15:00 – 16:00 Continuation 'Présentations concrètes et rapides' des initiatives sur le développement des capacités

16:00 – 16:30 Quelle voie suivre (16:00 Café/thé de travail)

Discussion sur les prochaines étapes de l'exécution

Dr Daniel Franks, Conseiller Technique Principal / Directeur du Projet, PNUD

16:30 Clôture

M. Viwanou Gnassounou, Sous-Secrétaire Général, Secrétariat du Group des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

M. Denis Salord, Chef d'Unité, Programmes régionaux pour l'Afrique subsaharienne et les pays ACP, Commission européenne

Mme. Barbara Pesce Monteiro, Directrice du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Bruxelles

4. List of participants

GOUVERNEMENTS DES PAYS ACP		
NOM	POSITION / INSTITUTION	PAYS
Abdoulaye Sambare	Directeur General des Carrières, Ministère des Mines et de l'Energie	Burkina Faso
Etienne Alain Minyemeck	Sub-Director Geological Mapping and Natural Hazards, Ministry of Mines, Industry and Technological Development	Cameroun
Jikssa Kidane	ASM Acting Director, Ministry of Mines	Ethiopia

Anthony Kwesi Aubynn	CEO, Minerals Commission	Ghana
Atiglah Paul Ellis	Deputy Manager, Sectoral Policy & Planning, Minerals Commission	Ghana
Fodé Berete	Directeur National des Mines	Guinea
Saint Louis Mildor	Directeur Technique, Bureau des Mines et l'Energie	Haiti
Oral Rainford	Principal Director for Energy at Ministry of Science Technology, Energy & Mining	Jamaica
Clinton Thompson	Commissioner of Mines, Mines and Geology Division	Jamaica
Seydou Keita	Ingénieur Géologue, Directeur National Adjoint de la géologie et des mines, Direction Nationale de la Géologie et des Mines	Mali
Issoufou Sanda	Head, Monitoring and Controlling of Small Scale Mining, Ministry of Mines and Industrial Development	Niger
Anene Nnamdi	Geologist ASM, Ministry of Mines and Steel Development	Nigeria
Bobby Yavi	Senior Mapping Geologist, Mineral Resources Authority	Papua New Guinea
Su'a Pou Onesemo	Assistant Chief Executive Officer, Ministry of Natural Resources and Environment	Samoa
Alioune Sarr	Chef de Division, suivi et facilitation des projets, Direction des Mines et de la Géologie	Senegal
Banimpo Gbengbertane	Directeur Général des Mines et de la Géologie, Ministère des Mines et de l'Énergie	Togo
Awuve Koffi Azilan	2ème Conseiller Ambassade du Togo à Bruxelles	Togo
Naomi Mathotho	Economist, Ministry of Mines, Energy and water Development	Zambia
John Makandwa	Director of Mining Promotion and Development, Ministry of Mines and Mining Development	Zimbabwe

ASSOCIATIONS DE MINEURS / MINEURS

NOM	POSITION / INSTITUTION	PAYS
Majala Mlagui	Founder and CEO, Thamani Group / Thamani Trust	Kenya
Margret Banda	Head of Northern Division of Malawi Women's Mining Association	Malawi
Mariam Doh Goita	Société Coopérative des Opératrices minières du Mali (SCOMINE)	Mali
Nuhu Wya Jr.	Executive Director at CIBI Granites Ltd., Association of Dimension Stone Operators	Nigeria
Iwani Irene Masuku	Liaison & Communications Officer for Women's Affairs, Artisanal & Small Scale for Sustainable Mining Council	Zimbabwe

SOCIÉTÉ CIVILE		
NOM	POSITION / INSTITUTION	PAYS
Alexis Muhima Shinja	Executive Director, Observatory of Congolese Civil Society for Peace Minerals	DRC
Tonny Joseph	Advocacy Coordinator, Oxfam Haiti	Haiti
Flaviano Bianchini	Director, Source International	Italy
Paul Kamlongera	Director, African Centre of Communication for Development	Malawi
Massaran Bibi Traore	Extractive Industries Specialist, International Alert	Mali

MULTILATÉRAUX / ORGANISATIONS RÉGIONALES / PARTENAIRES		
NOM	POSITION / INSTITUTION	PAYS
Frank Dixon Mugenyi	Senior Industry Advisor, African Union Commission	African Union
Salesh Kumar	Secretariat of the Pacific Community	Fiji
Gerard Nayuburundi	Coordinator Natural Resources Unit, International Conference on the Great Lakes Region (ICGLR)	Burundi
Aberra Mogessie	President, Geological Society of Africa (GSAf)	Ethiopia/ Austria
Louis Marechal	Policy Advisor Extractives, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)	France
Judith Kunert	Advisor, Extractives for Development (X4D), GIZ	Germany
Andre Ufer	Advisor, Extractives for Development (X4D), GIZ	Germany
Ketema Tadesse	Director General, Southern and Eastern African Mineral Centre (SEAMIC)	Tanzania
Emile Kabore	Chargé des Mines et du Pétroles, Commission de l'UEMOA	UEMOA
Samuel Gayi	Chief, Special Unit on Commodities, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)	UNCTAD
Claudine Sigam	Human and Institutional Capacities Africa Minerals Development Center (AMDC) UN Economic Commission for Africa (UNECA)	UNECA
Antonio Pedro	Director, Sub-regional Office for Eastern Africa, United Nations Economic Commission for Africa (UNECA)	UNECA
Tas Nilguen	Chief, Competitiveness, Upgrading and Partnerships at UNIDO	UNIDO
Florian Peter Iwinjak	Programme and Liaison Officer at UNIDO Brussels	UNIDO

LVMM, ASM ET SPÉCIALISTES DE DÉVELOPPEMENT		
NOM	POSITION / INSTITUTION	PAYS
Lynda Lawson	Manager (Training and Knowledge Transfer), Centre for Social Responsibility in Mining	Australia
Isabelle Ramdoo	Deputy Head of the Economic Transformation and Trade Programme, European Centre for Development Policy Management (ECDPM)	Mauritius
Abbi Buxton	Senior Researcher, International Institute for Environment and Development (IIED)	United Kingdom
Fitsum Weldegiorgis	Research Officer, Centre for Social Responsibility in Mining	Eritrea/ Australia
Leonard S. N. Kalindekafe	Associate Professor (Geology & Mining), Malawi University of Science and Technology	Malawi
Willison Mutagwaba	Managing Director, MTL Consulting Co. Ltd	Tanzania
Alessandra Awolowo	Consultant, Synergy Global Consulting	United Kingdom
Nicholas Garrett	Director, Resource Consulting Services	United Kingdom
Adam Rolfe	Project Officer, Estelle Levin Limited	United Kingdom
Gavin Hilson	Professor, University of Surrey	United Kingdom
Josh Fisher	Director, AC4, The Earth Institute, Columbia University	United States

SECRÉTARIAT ACP / UNION EUROPÉENNE / PNUD		
NOM	POSITION / INSTITUTION	PAYS
Kingsley Acheampong	Intern	ACP Secretariat
Yao Adingra	Expert in charge of Protocols and Commodities	ACP Secretariat
Maximin Emagna	Expert in Charge of Private Sector and Investment	ACP Secretariat
Morgan Githinji	Trade Expert	ACP Secretariat
Viwanou Gnassounou	Assistant Secretary General, Head of Department Sustainable Economic Development & Trade	ACP Secretariat
Edmund Jackson	Environment and Climate Change Programme Officer	ACP Secretariat
Christiane Leong	Expert in charge of Infrastructures and Economic Services	ACP Secretariat

Denis Mburu	Government of Kenya seconded staff to the ACP	ACP Secretariat
Ekaterina Bakalova	Policy Officer, Trade and Regional Economic Integration, DG DEVCO	European Commission
Annica Floren	Head of Sector, Regional Programmes Sub-Saharan Africa and ACP wide, DG DEVCO	European Commission
Denis Salord	Head of Unit, Regional Programmes Sub-Saharan Africa and ACP wide, DG DEVCO	European Commission
Zakaria Sbitri	Programme Manager, Regional Programmes Sub-Saharan Africa and ACP wide, DG DEVCO	European Commission
Sebastian Zaleski	Policy Officer, Resource Efficiency and Raw Materials, DG GROW	European Commission
Rein Nieland	Policy Officer, Desk Officer for Market Access, Industry, Energy and Raw Materials, DG TRADE	European Commission
Peter Batchelor	Manager, UNDP Pacific Centre (Fiji)	UNDP
Daniel Franks	CTA and Programme Manager, UNDP Brussels	UNDP
Degol Hailu	Senior Advisor, UNDP Addis Ababa	UNDP
Caroline Ngonze	Program Specialist, UNDP Brussels	UNDP
Lacina Pakoun	Technical Specialist, UNDP Addis Ababa	UNDP
Barbara Pesce-Monteiro	Director, UN/UNDP Brussels Representation Office	UNDP
Ferran Pérez	Consultant, UNDP Brussels	UNDP



development.minerals@undp.org



[@DevelopmentMin](https://twitter.com/DevelopmentMin)



facebook.com/developmentminerals/

www.developmentminerals.org